

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° de référence SNCNITIE-REF-2

Date 18/04/2018

Objet : FORMATION DES JOURNALISTES SUR LA LECTURE ET L'UTILISATION DES RAPPORTS ITIE

Projet : Senegal Support to Extractive Industries Transparency Initiative Compliance Process (P160022)

Le Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (CN-ITIE) a obtenu un financement de l'Association internationale de développement (IDA)-Groupe de la Banque Mondiale, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour l'organisation de séances de renforcement de capacités des journalistes sur la lecture et l'utilisation des rapports itie durant le mois de mai 2018.

Les opérations de passation de marchés pour les contrats financés par la Banque Mondiale sont soumises au *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque mondiale pour un FPI (Financement de Projets d'Investissement qui régit la passation des marchés de Fournitures, de Travaux, de Services Autres que les Services de Consultants, et de Services de Consultants) accessible via <https://policies.worldbank.org/sites/ppf3/PPFDocuments/9c879397b24949bb847db1b9359892cc.pdf>*.

Tous les soumissionnaires éligibles dans les conditions décrites par ledit Règlement peuvent participer aux opérations de passation des marchés.

1. Ainsi, le CN-ITIE a le plaisir d'inviter les Consultants individuels spécialisés à soumettre une offre comprenant :
 - L'offre Technique
La proposition technique demandée comprendra :
 - un CV détaillé du Consultant ou des Consultants;
 - une note de présentation des références et expériences en matière de formations/ateliers similaires ;
 - une note méthodologique précisant la compréhension du sujet, la méthode de travail et le chronogramme de la mission.
 - L'offre Financière
L'offre financière doit préciser le coût TTC en FCFA détaillé de l'ensemble des prestations et du nombre de jours de prestation.
2. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous soumettre une cotation par courrier électronique, à l'adresse etitirecrutement@gmail.com en mettant en copie badara.paye@itie.sn et etiseneegal@gmail.com au **plus tard Mardi 02 Mai 2018 à 10 heures précises (GMT)**. Veuillez bien spécifier le numéro de projet (P160022) et la référence : **SNCNITIE-REF-2**.
3. Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse etitirecrutement@gmail.com en mettant en copie badara.paye@itie.sn et etiseneegal@gmail.com, pour clarifications seulement.
4. Votre offre financière doit comporter les éléments suivants :
 - Les services proposés ;
 - Le prix unitaire par service et par jour ;
 - Les prix totaux TTC ;
 - Les termes du paiement.



Termes de référence :
FORMATION DES JOURNALISTES
SUR LA LECTURE ET
L'UTILISATION DES RAPPORTS
ITIE

Numéros du Don / Crédit : 0A2673 & 0A6166

REF : SNCNITIE-REF-2

Dakar – Mai 2018

CONTEXTE

Depuis l'adhésion du Sénégal à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, le Comité national ITIE, chargé de superviser la mise en œuvre de la Norme au Sénégal, a organisé plusieurs activités visant à renforcer les capacités des professionnels de l'information sur l'ITIE et sur les enjeux de l'exploitation minière, pétrolière et gazière au Sénégal.

Le postulat de base qui sous-tend cette approche est que la presse a toujours été un acteur dynamique qui travaille en étroite collaboration avec les pouvoirs publics, la société civile et le secteur privé dans les initiatives de promotion de la transparence et dans le renforcement de la démocratie. La presse a également été un partenaire privilégié pour relayer l'information au citoyen, et faire du droit à l'information, une réalité dont bénéficie chaque citoyen sans discrimination aucune.

Les journalistes, bien au fait des questions et des enjeux de gouvernance et de transparence dans tous les secteurs de la vie économique, ont un rôle particulier à jouer dans la gouvernance du secteur extractif au Sénégal. Depuis 2013, ils participent activement à la réflexion et à la mise en œuvre du processus ITIE au même titre que les autres acteurs d'une part, et d'autre part, ils relaient l'information concernant les Rapports ITIE au public et, participent à son éducation sur les enjeux et les avantages d'un tel mécanisme pour le Sénégal.

Ces activités de renforcement de capacités se sont donc inscrites dans le cadre de l'exécution du plan de communication de l'ITIE dont l'objectif majeur est d'élever le niveau de connaissance des parties prenantes et du public sur la norme ITIE, le fonctionnement et les dynamiques du secteur, et susciter un débat constructif sur la gestion des industries extractives et leur contribution dans le développement économique et social du pays.

L'étude de la présence médiatique de l'ITIE entre 2015 et 2017 laisse apparaître une hausse constante du nombre d'articles parus dans la presse. En effet, l'évaluation quantitative de la production journaliste fait état de 144 articles en 2015 à 376 articles en 2017 portant sur l'ITIE (Rapports de conciliation, activités) et la gouvernance du secteur extractif (*Source : Etude de la présence médiatique de l'ITIE 2015 – 2017*)¹. Cette hausse constante de la production journalistique s'explique par l'intérêt croissant de la presse sur les questions relatives à la gouvernance du secteur extractif, les découvertes de pétrole et de gaz qui de plus en plus, font la une des journaux, le renforcement de l'accès à l'information, la pluralité des sources d'information, etc.

Si des acquis importants existent, il faut souligner que d'importants défis restent encore à relever du point de vue du niveau d'utilisation des informations publiées dans les Rapports ITIE. La principale information qui intéresse la presse sénégalaise est la contribution du secteur extractif à l'économie nationale.

¹ Document interne réalisé par le Responsable de la Communication en Septembre 2017

Pour y remédier, le Comité national ITIE organise un atelier de formation des journalistes sur la lecture et l'utilisation des informations continues dans les Rapports ITIE, objet des présents Tdrs.

OBJECTIFS

L'objectif général de cette session de formation des professionnels de l'information est de garantir une meilleure utilisation des informations contenues dans les Rapports ITIE afin d'enrichir le débat autour de la gouvernance du secteur extractif.

De façon spécifique, il s'agit à travers l'organisation de cette session de formation :

- De favoriser une meilleure connaissance de la Norme ITIE et du fonctionnement du Comité national ITIE au Sénégal ;
- Présenter les notions de base du secteur extractif et du développement durable ;
- Accroître la pratique du journalisme d'investigation sur les sujets fiscaux et financiers concernant le secteur extractif ;
- D'améliorer le niveau de compréhension des journalistes sur des questions telles que les informations contextuelles, des volumes et quantités de production, la collecte et la redistribution des revenus issus du secteur extractif ;
- D'assurer une meilleure prise en charge des recommandations contenues dans les Rapports ITIE ;
- De partager les bonnes pratiques en matière de traitement des informations portant sur les Rapports ITIE.

RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de cette session de formation, il est attendu :

- Une meilleure connaissance des exigences de la Norme ITIE et du processus ITIE au Sénégal ;
- Une compréhension accrue des informations contextuelles et de la chaîne de valeur des industries extractives ;
- Une meilleure prise en charge des recommandations des Rapports ITIE par la presse en vue d'impulser les réformes visant à renforcer la gouvernance du secteur extractif ;
- Des bonnes pratiques sur le traitement des informations contenues dans les Rapports ITIE sont discutées dans la presse sénégalaise.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

La session de formation sera animée par le personnel du Secrétariat technique du Comité national ITIE et un Journaliste/Consultant.

Le personnel du Secrétariat technique assurera toutes les présentations relatives à la Norme ITIE, au fonctionnement du Comité national ITIE et les informations contenues dans les Rapports ITIE.

Le journaliste / Consultant, pour sa part, sera chargé d'animer la session sur l'utilisation et le traitement journalistique des informations contenues dans les Rapports ITIE. Il devra partager les bonnes pratiques en matière de choix du thème, de l'angle de traitement, du choix des personnes ressources, les techniques d'investigation, etc.

Des exercices pratiques sont aussi prévus. Les participants formeront des groupes de travail et travailleront sur des thèmes identifiés par les organisateurs et le journaliste/consultant.

De la documentation sera aussi remise aux participants.

DATE ET LIEU

La session de formation se tiendra sur deux jours à Dakar, dans un hôtel de la place. La date et le lieu de la formation seront communiqués aux participants, au moins deux (2) semaines avant la tenue de la session. La formation se tiendra en Mai 2018.

PARTICIPANTS

Cette session de formation s'adresse aux journalistes en service dans un organe de presse légalement constitué. Les correspondants régionaux, les réseaux des journalistes sur le secteur extractif et la presse étrangère seront également invités.